

COMMUNE D'ELVANGE

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXES

**Système d'élimination
des déchets**

Eau potable – Eaux usées

Annexé à la D.C.M. d'Elvange, en date du 11.12.2009,
Le Maire,

- le système d'élimination des déchets, c'est à dire les informations relatives au stockage et au traitement des déchets,
- des informations relatives aux emplacements retenus pour le captage, le traitement et le stockage des eaux destinées à la consommation, ainsi que les stations d'épuration des eaux usées.

1. Les déchets

Cette mission est assurée par la communauté de communes du district urbain de Faulquemont.

Les ordures ménagères sont collectées hebdomadairement.

La commune pratique le tri sélectif (papiers, plastiques, boîtes métalliques, emballage, verre), les habitants ayant également accès à la déchetterie intercommunale de Faulquemont.

Les déchets ultimes sont acheminés au CSDU¹ de Téting sur Nied.

Le syndicat de Moselle Est, qui couvre 11 EPCI en Moselle reprendra les contrats des EPCI, dont la CC du DUF. Ainsi, les déchets valorisables seront acheminés vers le centre de tri de Freyming-Merlebach et les déchets fermentescibles seront méthanisés dans l'unité de Forbach.

2. L'eau potable

La compétence est attribuée au Syndicat des Eaux de Basse Vigneulles et Faulquemont (SEBVF) qui regroupe près de 90 communes.

La commune est alimentée par l'eau produite à partir des forages du Haute et Basse Vigneulles, dans un premier temps stockée après décarbonatation, mise à l'équilibre et déferrisation biologique sur filtre à sable puis désinfection au bioxyde de chlore, ensuite acheminée par une conduite de diamètre 140mm à partir du réservoir de stockage de Haute Vigneulles de 500m³.

Le réseau d'eau potable de la commune est en PVC de diamètre 140, 125, 110, 90 et 63 mm. La défense incendie n'est pas assurée sur l'ensemble de la commune de façon satisfaisante (rapport 2006 des essais de débit pression sur les PI d'Elvange). Il n'existe pas de citerne pour la défense incendie dans la commune.

3. Les eaux usées

La communauté de communes du District Urbain de Faulquemont exerce la compétence assainissement depuis le 1^{er} janvier 2005. Il s'agit de l'assainissement collectif des eaux usées, le SPANC ainsi qu'une mission d'entretien des ouvrages pluviaux. La compétence eaux pluviales reste une compétence communale. La commune est assainie de façon collective, avec un refoulement des eaux usées par un collecteur de transfert et un traitement par la station d'épuration intercommunale de Haute Vigneulles. Celle-ci récupère les eaux usées des communes de Zimming, Bambiderstroff, Haute Vigneulles, Elvange, Guinglange et Flétrange. Elle présente une capacité de 5 000 Equivalent Habitants (les besoins étaient de l'ordre de 3 500 Eq-hab. en 2005).

Le poste de refoulement d'Elvange situé rue de la Nied refoule également les effluents de Flétrange et Dorviller. Ces effluents transitent dans des bassins de pollution en aval de ces villages et sont ensuite acheminés gravitairement vers le poste de refoulement d'Elvange.

L'enquête publique relative à l'étude de zonage d'assainissement collectif et non collectif s'est déroulée en novembre 2008.

¹ Centre de Stockage des Déchets Ultimes